LES PIEDS TENDRES
CRECHE PARENTALE

PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION
FICHES DE POSTE

1- LA FAMILIARISATION
2- JOURNÉE TYPE
3- ACCUEIL
Fonctions et places des professionnelles
Fonctions et places parents
4- JEU LIBREMENT CHOISI PAR L'ENFANT
Les postures des professionnelles
Les postures des parents
5- ACTIVITÉS
Fonctions et places des professionnelles
Fonctions et places des parents
6- PSYCHOMOTRICITÉ
7- SIGNE A LA CRÈCHE
8- REPAS
LES ENFANTS
Fonctions et places des professionnelles
Fonctions et places des parents
9-SOINS DE CONFORT
Les changes
10- SOINS MÉDICAUX
11- L'ENDORMISSEMENT
Fonctions et places des professionnelles
Fonctions et places des parents
12-AUTONOMIE
13- REPÈRES
14- LES REACTIONS ÉMOTIONNELLES INTENSES
15- AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE
16- EVENEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE

PARTENARIATS

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est la référence d'une structure. C'est un document écrit qui définit clairement les objectifs communs aux professionnels et aux parents, dans le souci de favoriser le respect et le bien être de l'enfant.

Le projet pédagogique concrétise la volonté d'exposer les moyens et les méthodes mises en œuvre aux Pieds Tendres afin d'aider du mieux possible les enfants à se socialiser et devenir autonomes.

Il est élaboré par les professionnelles. Il peut évidemment évoluer dans le temps.Les familles et l'équipe s'engagent à respecter ce projet.

FICHES DE POSTE

La Responsable Technique :

La responsable technique a pour première mission de veiller, avec l'ensemble des professionnels, à la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille. Elle veille au respect des règles de vie de la crèche, aux bonnes relations entre ses différents acteurs. En cas de conflit, elle peut avoir à intervenir en tant que médiateur.

Elle encadre le travail des salariés, pour ce faire, elle prépare et anime les réunions d'équipe mensuelles. Elle participe aux entretiens d'évaluations des salariés avec le parent responsable de la gestion du personnel.

Elle participe aussi aux réunions de bureau, prépare les réunions pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe et les parents responsables de la Commission Pédagogie.

L'équipe des professionnelles :

Cette équipe comprend :

- Une Éducatrice de jeunes enfants à plein temps (dont la responsable technique).
- Trois Auxiliaires de Puériculture à plein temps.
- Une Psychomotricienne à mi-temps (mardis et vendredis).

La spécificité de l'équipe éducative aux pieds tendres est que malgré les différentes formations chaque professionnel est polyvalent.
Les repas, les activités, les changes, les endormissements, etc.....

Sont pris en charge par l'ensemble des professionnels, quelle que soit leur formation.

L'attention de l'équipe porte avant tout sur l'enfant et sur la référence, plutôt que sur une répartition des tâches en fonction de leurs différents diplômes.

La cuisinière /Agent d'entretien :

*Elle est responsable de tout ce qu'il se passe au sein de la cuisine. Elle prépare le matin, **uniquement** les repas prévus au menu pour la crèche. Elle peut animer, si elle le souhaite, des ateliers cuisinent en présence d'un professionnel ou d'un parent.*
Elle travaille en collaboration avec la Commission Alimentation,Hygiène et Sécurité .
Elle veille à l'hygiène des locaux et de la cuisine.

L'auxiliaire de Puériculture :

Elle accompagne les enfants dans leur développement psychique et moteur en s'adaptant à leurs besoins. .
Son rôle est essentiel car c'est un repère pour les enfants et également pour les parents.
Elle tisse avec les enfants une relation individualisée, accompagne les enfants durant les moments clés de la journée : séparation, repas, soins, sieste, change.

Elle accueille et encadre les stagiaires auxiliaires de puériculture durant leur stage.

Les stagiaires :

Trois types de stagiaires peuvent être accueillis à la crèche les Pieds Tendres. (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, psychomotriciens). Ils sont encadrés uniquement par les professionnelles durant leurs stage. Selon leur durée de stage, il leurs sera demandé une période plus ou moins longue d'observation durant laquelle ils ne pourront pas se charger des soins des enfants ni des endormissements. Les stagiaires placés dans le groupe des petits, ne pourront pas procéder à des endormissements.
Un travail d'analyse auprès des enfants leurs est demandée. Les stagiaires sollicitent les parents sur les habitudes de vie de leurs enfants.

1-LA FAMILIARISATION

L'arrivée d'une nouvelle famille à la crèche est un moment important. Nous parlons volontairement de d'accueil de la famille et non pas seulement de l'enfant, car c'est l'essence même de la crèche parentale. Cette période est indispensable car il s'agit souvent de la première séparation de l'enfant et de ses parents. Durant celle-ci, un trio se forme : le parent – l'enfant – le professionnel. Il est nécessaire qu'une confiance s'instaure entre les adultes afin d'obtenir un travail de qualité auprès des enfants. **Le parent doit alors donner au professionnel un maximum d'informations au sujet de son enfant.**

Cette période se déroule en deux temps sur quinze jours.

La première semaine un des parents accompagne son enfant dans la crèche de façon progressive, afin de découvrir la structure, les autres enfants et l'équipe professionnelle.

La deuxième semaine, l'enfant se séparera progressivement de son parent et prendra sa place dans la vie collective des Pieds Tendres.

L'enfant et sa famille sont accueillis par les professionnels référents tout au long de leur adaptation. Un entretien sera proposé à la fin des deux semaines, pour un meilleur accompagnement.

L'adaptation se fait uniquement avec l'un des deux parents.

Bien entendu, cette période peut être prolongée si l'enfant éprouve des difficultés de séparation ou d'intégration.

2- JOURNÉE TYPE

8h15	Ouverture de la crèche. Avec une professionnelle et un parent de permanence.
10h00	Petite pause eau.
10h15-11h15	- Activités dirigées pour les grands - ou sortie en groupe au parc, au marché…etc. - Ou jeux librement choisis par les enfants. - 11h15 : Dernier délai pour arriver !
11h15-11h30	Regroupement des enfants pour quelques petites chansons avant le repas et lavage des mains. Arrivé du second parent à 11h
11h30-12h30	Repas tous ensembles.
A partir de 12h30	- Change des petits et endormissement échelonné. - Change des grands et départ collectif dans le dortoir.
Entre 13h00 et 15h30	- Réveil échelonné des enfants. - Jeux libres et calmes. - 15h45 :Chansons puis Goûter tous ensembles.
16h00-16h30	- Arrivée du parent de permanence de l'après- midi. - Goûter
A partir de 16h30	- Premiers départs des enfants jusqu'à la fermeture. - Jeux libres.
18h30	- Départ des derniers enfants - Dernier transmissions - Rangement de la crèche.
18h45	Fermeture de la crèche

3-L'ACCUEIL

La séparation est un moment très important qui détermine le reste de la journée pour l'enfant au sein de la crèche. Il peut être difficile tant pour l'enfant que pour le parent de se séparer. C'est le rôle du professionnel de faire en sorte que ce moment se passe le mieux possible.

Fonction de la professionnelle:

- Veiller à être disponible, à l'écoute, souriant et rassurant auprès de l'enfant et du parent.
- Noter des transmissions et poser des questions si nécessaire.
- Accueillir l'enfant dans ses bras ou par la main, en prenant soin de mettre des mots sur ce qui se passe.
- Lorsque cela est possible, il est important que l'enfant soit accueilli par un de ses référents.
- La professionnelle assure la continuité de l'accueil, surtout si l'enfant éprouve des difficultés de séparation. Il peut, exceptionnellement, appeler le parent pour le rassurer si la séparation à été très difficile.
- La professionnelle ne porte pas seulement l'enfant physiquement mais aussi psychiquement (la parole, la vue)

Rôle du parent :

- Pour que l'enfant accepte d'être accueilli à la crèche, il est important que le parent accepte la séparation.
- Les transmissions sont très importantes. Elles permettent aux référents de s'adapter et de mieux comprendre le comportement de chaque enfant au cours de la journée. (mauvaise nuit, évènement particulier, fièvre, etc....)
- Il faut éviter de prolonger le temps de la séparation en cas de chagrin de l'enfant.
- Pour que les professionnels accueillent les enfants dans les meilleures conditions, il est indispensable de respecter les horaires d'accueil.

4-LE JEU LIBREMENT CHOISI PAR L'ENFANT.

L'enfant apprend par l'action, la manipulation, l'expression, l'observation et l'écoute. La crèche propose des temps de jeux libres et des périodes d'activités dirigées.

Durant la journée, l'enfant a accès à de nombreux jeux mis à sa disposition. Il est libre du choix de ces derniers et de la manière dont il veut les investir. Il peut également décider à certains moments, de ne pas jouer et de se laisser aller à la rêverie. C'est tout aussi important que l'action ! Le mélange d'âge apporte un enrichissement lié à la diversité des expériences dont tous peuvent profiter.

Les postures des professionnelles :

- L'observation est le travail le plus important des professionnels durant les jeux libres. Pour ce faire, il est important que ceux-ci se positionnes à hauteur des enfants : donc assis par terre ! Ainsi l'enfant sera plus à même de les solliciter et d'interagir avec eux avec un cadre sécurisant.
- Les professionnelles veillent aussi à la sécurité des enfants dans tous les « recoins » de la crèche.

Les postures des parents :

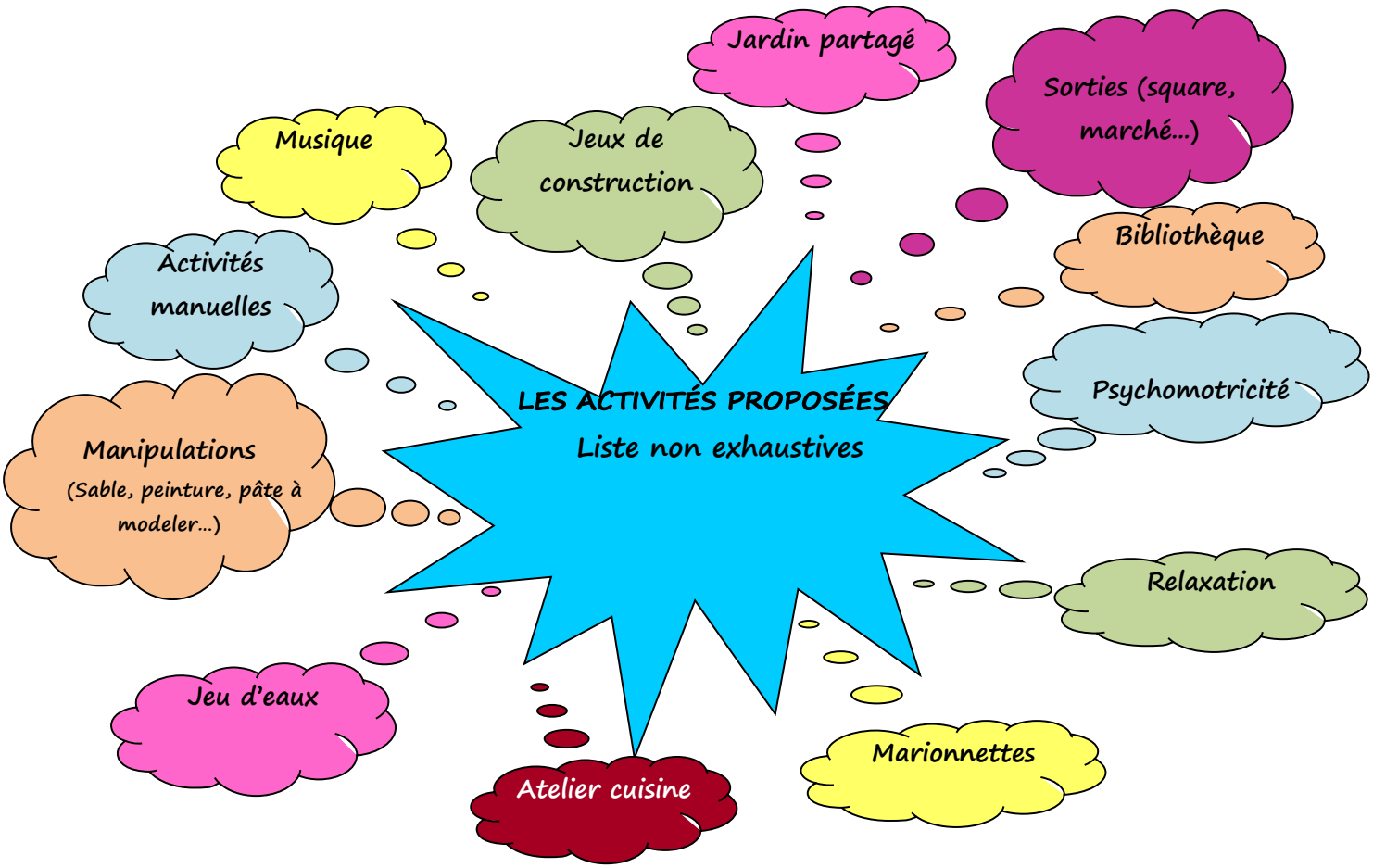
- Il est important que les parents adoptent la même posture que les professionnels, qu'ils soient aussi le plus possible à la hauteur des enfants.
- Si le parent désire proposer des jeux non accessibles à la demande de certains enfants, il doit s'assurer auprès d'un professionnel que cela ne provoquera pas de conflits.
- Il peut participer aux jeux des enfants, sans trop intervenir, pour les laisser développer leur imaginaire.

5-LES ACTIVITÉS

Les activités ont pour but de développer l'imaginaire de l'enfant, la dextérité globale et fine et la capacité à suivre des consignes.

L'enfant peut décider s'il veut ou non participer aux activités proposées. **Certaines activités sont planifiées pour des raisons matérielles (psychomotricité, bibliothèque), les autres sont organisées en fonction du groupe d'enfant, de l'aménagement du temps, de la météo, de l'équipe présente (absences, envies…).**





Les rôles et places des professionnelles :

- Afin de pouvoir organiser un atelier, la professionnelle doit aménager son temps en fonction de la mise en place de l'activité, du groupe d'enfants, et du rangement à prévoir.
- Selon l'activité proposée, la professionnelle décide du nombre d'enfants y participant.
- La professionnelle anime l'atelier en étant garant du cadre et de la sécurité.
- Elle respecte l'individualité de chaque enfant en ne les forçant pas à participer et en ne les mettant pas en difficulté. L'enfant est le seul acteur de son activité : Il faut respecter sa démarche propre.
- C'est elle qui décide de la présence du parent avec les enfants durant l'activité, en fonction du bénéfice que l'enfant ou le groupe peut en tirer.

- Une collaboration entre un parent et les professionnels est possible pour une activité, mais elle doit être préparée à l'avance. (exemple : atelier musical, du goût, cuisine…).

Les rôles et places des parents :

- Le parent de permanence, il est conseillé d'éviter d'interagir avec son enfant, pour qu'il puisse se concentrer et s'investir dans l'activité proposée.
- Dans le cas où il est trop difficile pour l'enfant d'être séparé de son parent durant l'activité, les professionnelles pourront le laisser retourner auprès de celui-ci.
- Concernant la séance de psychomotricité (à la salle), la présence des parents n'est pas souhaitée, pour que l'enfant puisse en profiter pleinement et pour préserver la dynamique de groupe.
- Pour éviter toute frustration des enfants, il est déconseillé aux parents d'anticiper sur ce qui pourra être proposé à la crèche.

L'adulte qui propose à l'enfant un terrain d'expérimentation dirigé ou non, doit éviter les jugements de valeurs. Il ne faut pas oublier que dans une collectivité, féliciter exagérément un enfant qui réussit peut mettre en évidence celui qui ne réussit pas. Et les comparaisons sont néfastes ! Il est possible d'encourager un enfant mais il ne faut pas qu'il accomplisse quoi que ce soit pour le plaisir de l'adulte. C'est pour lui-même qu'il évolue.

Les sorties :

Elles sont encadrées par les parents et les professionnelles (Un adulte, pour deux enfants qui marchent.) Pour des raisons de sécurité, les adultes prennent le temps de se partager la responsabilité des enfants de façon nominative.

Les sorties ne sont pas régulières, doivent s'organiser en fonction du nombre d'adultes qui accompagne (parents, professionnels) et de l'organisation de la crèche.

Dans le cas où un enfant accompagné par son parent, adopte un comportement dangereux, le professionnel interviendra et le prendra en charge.

6-LA PSYCHOMOTRICITÉ

Le terme de psychomotricité réunit les différents facteurs intervenants dans le développement de l'individu. Ces facteurs sont :

- le développement physique
- le développement sensoriel
- le développement intellectuel
- la compétence relationnelle
- l'environnement (physique et affectif).

Le terme de psychomotricité signifie donc qu'il existe des interactions entre ces facteurs dans le développement de tout enfant. Les facteurs génétiques et environnementaux étant spécifiques à chaque individu, il parait logique que chaque enfant soit considéré comme unique.

La psychomotricité conçoit l'individu quel que soit son âge, comme un être global avec des compétences physiques et psychiques. Le bébé est donc un corps et un intellect en devenir. Ces deux éléments sont indissociables et toujours pris en compte ensemble dans tout exercice ou réflexion psychomotrice.

Tous les enfants suivent à peu près les mêmes étapes de développement, mais chacun a un rythme personnel. Il est donc très difficile de donner des âges d'acquisitions.
De plus, suivant leurs intérêts personnels, ils développeront une compétence avant une autre. Leurs intérêts varient suivant les moments. Ils peuvent, par exemple, axer leurs jeux d'abord sur les manipulations puis ensuite sur les déplacements.

L'ensemble des enfants présents à la crèche sera pris en charge par la psychomotricienne par groupe d'âge (2 jours par semaine).

Il est important de leur proposer un cadre dans lequel ils pourront explorer leur corps en toute sécurité.

Le travail de la psychomotricienne aux Pieds Tendres comprend trois axes :

- Observation de l'enfant
- Prévention de troubles psychomoteurs
- Stimulation (proposition d'objets ou d'aménagement de l'espace répondant aux attentes des enfants.)

Le but des séances est de jouer avec son corps, d'éprouver du plaisir à se mouvoir, de ressentir un bien être corporel et aide au développement des enfants.

Cette méthode de travail permettra de suivre le rythme de chaque enfant et de ne pas tomber dans la « sur-stimulation ». On ne cherche en aucun cas la performance de l'enfant.

Projet de prise en charge :

Lors de l'adaptation de l'enfant, la psychomotricienne recevra chaque famille afin de faire plus ample connaissance et de pouvoir discuter des attentes de chacun.

Pour le groupe des petits, des parcours seront mis en place au sein de la crèche une matinée par semaine.

Pour le groupe des grands, une salle de « gymnastique » est mise à la disposition de la crèche, pour des séances plus longues, avec plus de matériel. Deux sous groupes homogènes seront créés par la psychomotricienne à partir des observations faites l'année précédente.

L'activité psychomotrice comprendra différents axes de travail :

-Moteur: **Utilisation de blocs modules pour réaliser des parcours de niveaux variables.**

-Sensoriel: Stimulation des différents sens.

-Occulomoteur : Différents jeux de ballons.

-Spatial: Savoir se situer dans l'espace.

-Décontraction/ prise de conscience du schéma corporel

-Accompagnement: Dans l'acquisition des différentes étapes de développement.

Lors des séances, il est important d'être dans un climat de jeux et de sécurité, avec un minimum de contrainte. Les enfants pourront ainsi développer leur imagination et explorer librement leur corps.

En conclusion, le corps et son utilisation ont un rôle déterminant dans le développement psychologique de l'enfant et de sa personnalité.

La psychomotricienne est à la disposition des familles en cas de problèmes particuliers ou de questionnements des parents relatifs au développement de leur enfant.

7- LES SIGNES A LA CRÈCHE

Actuellement, de plus en plus de structures pour les touts petits s'intéressent à l'utilisation des signes auprès de ces derniers.
Pourquoi? Quels bénéfices peuvent ils y trouver ?
Est ce nécessaire ? Peut on s'en passer ?

De quoi s'agit il ?

Notons avant tout qu'il s'agit uniquement d'emprunter à la Langue des Signes Française (LSF)certains mots de vocabulaire et non de « parler en langue des signes ».
La LSF est une langue en elle même, comme le sont l'Anglais, L'espagnol, ou le Français que nous connaissons classiquement : elle possède un vocabulaire précis mais aussi une syntaxe et une grammaire qui lui sont propres.

Le langage corporel est notre premier mode de communication.
Il est naturel et reste sous jacent toute notre vie.

Les adultes ne font ils pas des gestes lorsqu'ils s'expriment, si ces gestes ont un sens commun connus des deux interlocuteurs, la communication s'en voit facilitée.

Les signes sont proposées aux enfants dans cet état d'esprit, cette démarche respecte le développement de l'enfant .

A la crèche Les pieds Tendres, les professionnelles utilisent les signes sans pour autant constamment les faire intervenir.
Les signes peuvent:

-Faciliter la communication entre enfant et adulte pour répondre plus aisément aux besoins de l'enfant.
-Débloquer certaines situations dans le bénéfice de l'enfant comme de l'adulte
-Permettre d'exprimer des désirs, peurs, pensées, difficultés, mécontentements…
-Réduire la frustration liée à une incompréhension
-Offrir l'opportunité à l'enfant de s'exprimer activement dans la communication…
Pour conclure:

L'enfant trouve du plaisir dans l'interaction et les signes offrent un aspect ludique.

Il convient de percevoir les signes à la crèche comme un bonus c'est à dire non indispensable mais potentiellement bénéfiques.

8- REPAS

Le repas est un temps important de la journée. C'est un moment de convivialité et de partage qui se doit de respecter le rythme et l'individualité de chaque enfant.
Pour cela, il est primordial de poser un cadre sécurisant pour tous (règles de vie, de groupe, limites...).

Les enfants:

- Chaque enfant a une place déterminée à table.
- L'alimentation doit être adaptée à chaque âge et suivre l'évolution des enfants.
- Il commence à manger avec ses doigts. **Il ne peut pas apprendre à manger tout seul et proprement à la fois**. C'est aussi l'occasion pour lui de développer son sens tactile et son odorat. A la crèche on peut se salir !

La permission d'expérimenter, d'étaler avec ses mains n'est pas en contradiction avec d'éventuels interdits à la maison.

- Au cours de l'année, l'enfant pourra utiliser progressivement des couverts (cuillère, fourchette) s'il le désire et se servir seul et de venir au chariot choisir ce qu'il veut mettre dans son assiette.
- Aucun enfant n'est obligé de manger s'il n'en manifeste pas l'envie. Cependant il reste à table avec les autres. L'adulte peut lui proposer de goûter : Goûter ne veut pas dire avaler !
- Il n'est pas surprenant qu'une fois ces acquisitions intégrées, l'enfant revienne à ses anciennes pratiques.
- La liberté de chacun se limite à son assiette. On ne patouille pas dans celle des autres !

Fonctions et places des professionnelles :

- Les professionnelles sont garantes des règles et des limites posées au cours du repas.
- Le service est assuré uniquement par l'équipe.Elles sont les seules à pouvoir être debout durant le repas.
- Au début de l'année, ils aident l'enfant à manger et l'accompagnent dans ses découvertes et difficultés tout au long de son évolution.
- La cuisinière peut aider les parents à constituer les plateaux. Elle est responsable du bon fonctionnement de la cuisine et peut être auprès des enfants.

Fonctions et places des parents :

- le parent prépare les plateaux (couverts, assiettes, bavoirs, lingettes…) . (Il est important qu'ils soient bien préparés afin d'éviter aux adultes des déplacements intempestifs qui pourraient gêner le groupe.)
- Le parent doit rester assis à coté de son enfant. Il peut aussi en aider d'autres si ceux-ci le demandent.
- Le ménage ne s'effectue qu'une fois les enfants sortis de table.

Les règles du repas s'appliquent aussi au moment du goûter.

Le bon déroulement du repas découle du respect du cadre de vie de groupe.

9-LES SOINS DE CONFORT

Le change :

Le change est un moment intime et privilégié en face à face, riche en sensation.
Les mots accompagnent toujours les gestes de l'adulte. Les couches des enfants sont changées par leur référent.

L'enfant est encouragé à participer avec l'aide de l'adulte qui peut nommer les différentes parties de son corps.

L'acquisition de la continence se fait seulement à la demande l'enfant.

Un travail fournit par le parent et l'enfant doit être effectuer en amont à la maison .

La seule participation de l'adulte est de lui proposer les toilettes. Il est important de considérer l'intimité de chaque enfant. (Sortir des toilettes s'il le demande et respecter la parole de l'enfant.) Cette acquisition doit se faire dans la sérénité et de façon naturelle et spontanée.

Les enfants demandent aux professionnelles de mettre des chouchous,les parents peut fournir les chouchous.

DRP :

Une désobstruction rhino-pharyngée correspond à un mouchage du nez de votre enfant avec du sérum physiologique pour l'aider à bien respirer. Elle peut être réalisée plusieurs fois dans la journée.

Crème :

Les professionnelles sont amenées à appliquer de la crème sur le siège des enfants et d'appliquer de la crème sur le visage (avec ou sans ordonnance) .

10- LES SOINS MÉDICAUX:

Un enfant blessé est immédiatement prit en charge par un professionnel qui lui administre les soins appropriés. Selon l'origine de la

blessure, l'adulte adopte un comportement différent (chutes, morsures, ...). Il verbalise la situation et réconforte l'enfant durant le soin et ensuite si nécessaire.

En cas de chute qui présente une bosse, la professionnelle applique une poche de froid.

En cas d'apparition de fièvre ou de maladie, l'adulte surveille l'état de l'enfant et prévient les parents. Il veille à rendre ce moment le plus confortable possible pour l'enfant (le déshabiller si la fièvre est forte, lui donner de l'eau...).

Quand l'enfant présente de la fièvre, la professionnelle appelle son parent pour avoir l'accord d'administrer du doliprane. Si le parent n'autorise pas le doliprane, il est recommandé aux parents de venir récupérer son enfant.

Le parent de permanence doit prendre son enfant en charge durant ces moments. Il peut, s'il le désire demander conseil aux professionnels.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) :

Un protocole d'administration de médicament écrit par le médecin de l'enfant et le référent santé de la crèche qui précise les gestes à suivre. Il concerne les enfants souffrants d'une pathologie chronique (par exemple l'asthme), allergie, une intolérance alimentaire etc...

Tout traitement prescrit par le médecin, il faut fournir une ordonnance.

11- L'ENDORMISSEMENT : Accompagner au sommeil.

Le sommeil, en fonction de l'âge de l'enfant, prendra des formes différentes, mais toujours en vue de garantir à chacun un repos de qualité, sécurisé, agréable et nécessaire.

Les petits sont couchés selon leur rythme personnel accompagnés de bercements ou rites individuels.
Lors de la familiarisation, le parent peut aller coucher son enfant dans la chambre.

Les grands se déplacent vers le dortoir et prennent place dans leurs lit. Ensuite un temps de lecture dans la chambre est organisé. Le moment de l'histoire est un moment calme. On change leur couche à tour de rôle et se mettent en pyjama, avant de rejoindre leur lit.

Les doudous et tétines sont mis à la disposition des enfants pour le coucher.

Fonctions des professionnelles :

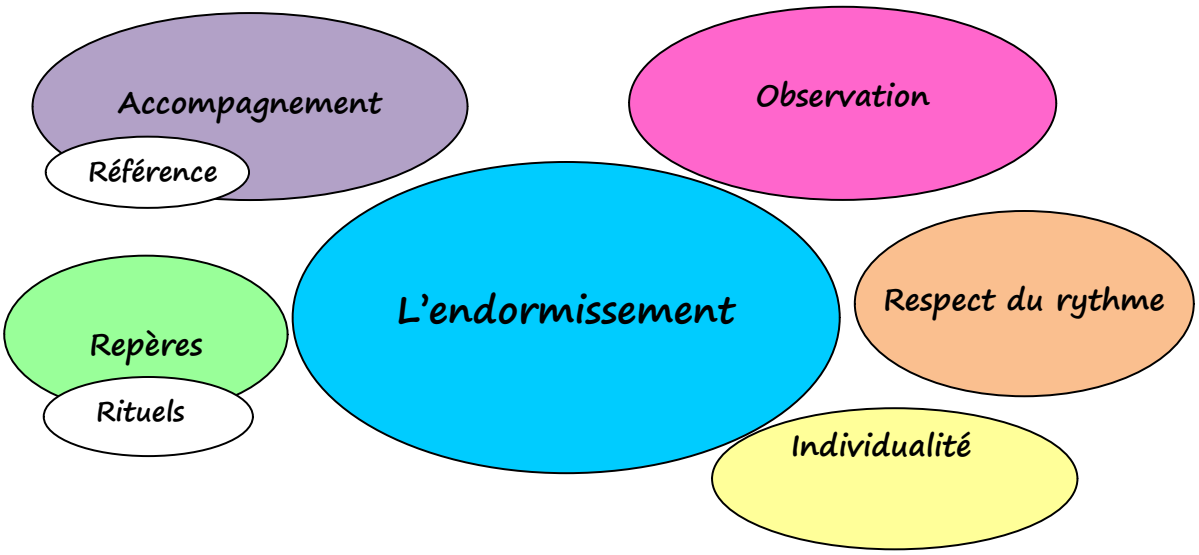
- C'est à elles d'instaurer un climat serein avant d'emmener les enfants se coucher.
- Un accompagnement individualisé, selon les besoins et les difficultés de chaque enfant (berceuse, bercer les enfants dans les bras, rester auprès d'eux...).
- Elles sont garante s du rythme de sommeil des enfants. Il est donc important de ne pas les forcer à dormir et à se réveiller.

Fonctions des parents :

- Chaque parent peut s'occuper de son enfant avant la sieste en verbalisant le fait qu'il n'ira pas le coucher et qu'il partira de la crèche à la fin de sa permanence.
- Le parent de permanence peut, certaines fois, rester avec les enfants éveillés, pour permettre aux professionnels de prendre le temps nécessaire pour coucher les autres.

En conclusion, un enfant fatigué, quel que soit son âge et le moment de la journée, sera pris en charge par son référent et emmené dans son lit. Le respect du rythme de sommeil de chaque enfant est un des points primordiaux de la crèche les Pieds Tendres et prévaut sur les volontés des adultes.

Bien souvent, l'enfant trouvera son propre rythme de sommeil, qui est différent de celui de la maison. Il est important de respecter ce nouveau rythme, car il fait partie intégrante des repères que l'enfant se crée à la crèche.



12- AUTONOMIE

Aux Pieds Tendres, l'équipe pédagogique met l'accent sur l'autonomie. D'abord par la pratique du langage des signes, des le début de l'accueil.

Les professionnelles utilisent des signes clés associes au langage que les enfants reproduisent rapidement des le plus jeune age !
Les enfants acquièrent ainsi la capacité de faire des demandes aux adultes, et même peu à peu de s'exprimer sur leurs ressentis.

A mesure que l'enfant grandit, de façon individualisée et progressive, les professionnelles lui proposent de faire de plus en plus de choses par lui même : se lever seul de son lit, se laver les mains, se nettoyer le visage après le repas, venir chercher son plateau-repas, et le rapporter seul à table, se déshabiller pour la sieste ou le change, ranger les jouets,...

Lors de la acquisition de la continence, les grands vont chercher leurs paniers pour se déshabiller, se nettoyer, de prendre une couche.

L'aménagement et le matériel de la crèche sont entièrement pensés pour répondre au besoin d'autonomie de l'enfant : chaises, tables, lavabos à leur hauteur, jouets à disposition, escalier pour monter seul sur le plan de change, lits qui permettent d'y entrer seuls, chariots de repas à leur hauteur pour choisir les plats, bibliothèque au ras du sol, structure motrice adaptée aux différents stades de développement moteur de l'enfant, etc.

Avec un accompagnement bienveillant vers l'autonomie, l'enfant se sent respecté dans sa personnalité et dans ses choix, véritablement, acteur de sa vie quotidienne.

13-REPÈRES

Aux Pieds Tendres, les repères sont très importants. Qu'ils soient en lien direct avec la crèche ou avec la maison.

Le lien avec la maison, bien sur, c'est le « doudou », autrement dit, l'objet transitionnel qui suit plus ou moins l'enfant tout au long de sa journée.

A la crèche, l'enfant gère cet objet comme il le souhaite. Le doudou est à disposition.

Ainsi l'enfant n'a pas à demander à l'adulte pour l'obtenir. L'adulte est là pour proposer à l'enfant, dans certains moments où il délaisse cet objet, d'aller le ranger.

Les repères liés à la crèche, sont de différentes natures :

- Chaque enfant est représenté par une image qui lui est associée, cette image suit l'enfant pendant tout le temps de sa présence à la crèche.

- Il y a également un petit train collé au mur de la pièce de vie, que les enfants aiment beaucoup. Chacun des wagons correspond au mois anniversaire sur lesquels chaque enfant a sa photo.

- Le matin vers 10h, il y a la pause eau.

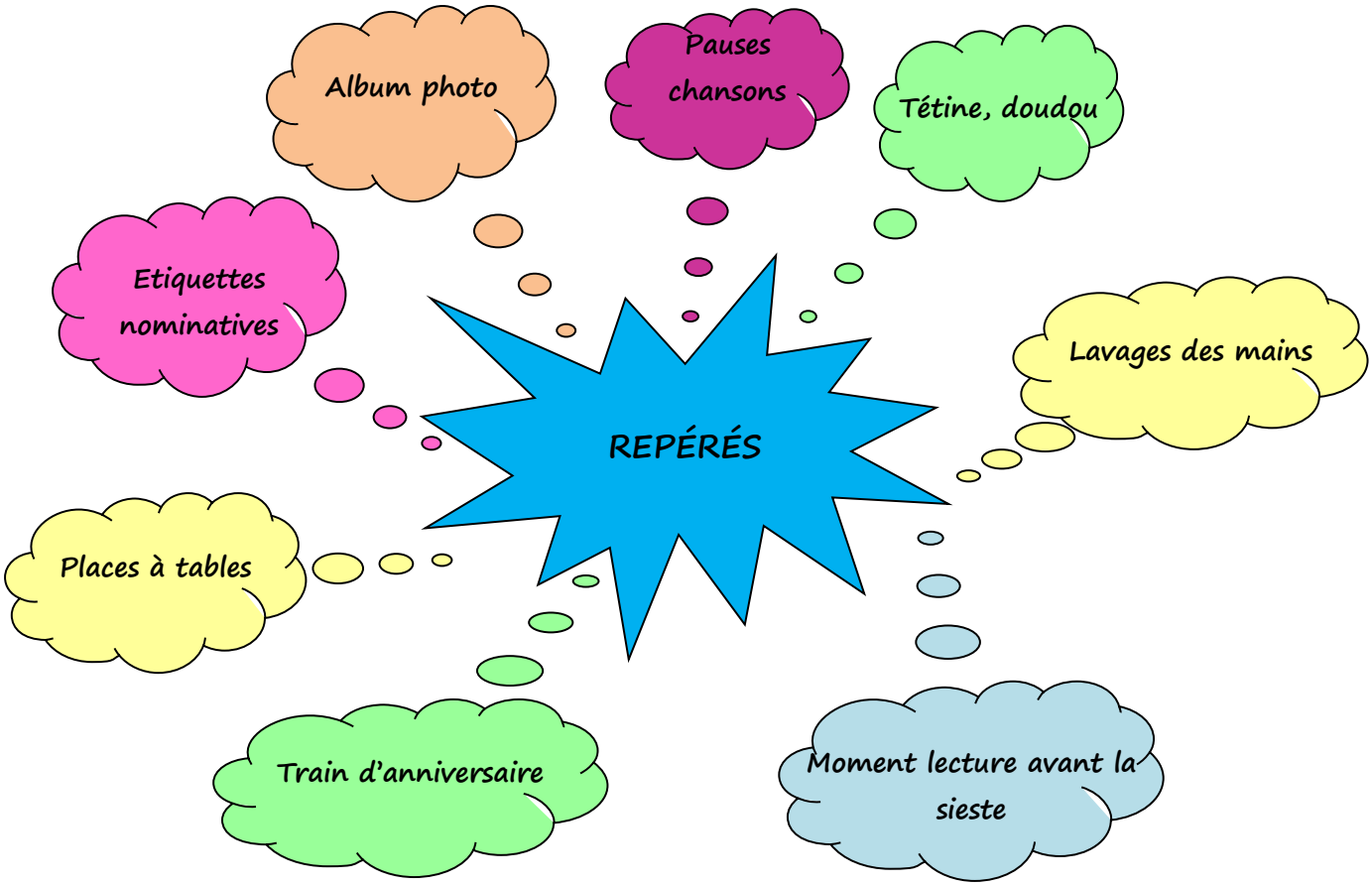
- Avant le déjeuner, un temps de regroupement chanté permet aux enfants de savoir que le repas va bientôt être servi.
- De même, pour les enfants, le fait de se retrouver dans la salle de bain pour se laver les mains, annonce automatiquement l'heure du repas ou du goûter.

- A table, chaque enfant aune place attribuée en début d'année, pour lui permettre de se repérer dans l'espace et par rapport aux autres.

- Avant la sieste, les enfants du groupe des grands se retrouvent dans le dortoir, c'est un moment calme et propice à la lecture.

- Chaque enfant est accompagné dans la salle de bain par son référent pour se mettre en pyjama (pour les grands) ou en turbulette (pour les petits). Le coucher est individualisé pour les petits.

La démarche est de sécuriser et d'accompagner au mieux, l'enfant dans le sommeil en offrant une présence bienveillante, lors de l'endormissement. Le professionnel reste auprès de lui, il veille à lui laisser le plus possible d'autonomie.



14-LES REACTIONS EMOTIONELLES INTENSES

Avant trois ans (même plus tard et pas tous les enfants), l'enfant est dans une période de narcissisme primaire, qui rend difficile sa relation à l'autre. Il se sent envahi par des pulsions qu'il maîtrise avec plus ou moins de difficulté. Pour

cette raison, sa première réaction face à un enfant qui le dérange peut être une réaction d'agressivité physique (tapes, morsures, griffures…).

Peu à peu, l'acquisition du langage va aider l'enfant à exprimer ses émotions, ses désirs et ainsi faciliter sa communication avec les autres. Cependant, avant que la parole ne prenne le pas sur l'agressivité physique, il faudra du temps.

L'écoute attentive et individualisée de l'adulte aidera l'enfant à dépasser ce stade, en verbalisant ce qu'il pense : lui apprenant ainsi à exprimer ses émotions.

L'adulte doit observer, sans systématiquement intervenir, les conflits pouvant se résoudre par eux-mêmes. Ils doivent adapter leur comportement face à un moment intense selon ce qu'ils ont observé de la situation. Cela dit, il existe des interdits très clairs auxquels les enfants doivent se conformer et, dans le cas contraire, l'adulte doit intervenir : Interdit de mordre, de griffer, de taper ou de pousser. En cas de violence, l'adulte intervient.

Bien souvent, en présence de son parent, l'enfant se sent tout puissant. C'est au parent de donner des limites sans équivoque à celui-ci. Les parents doivent veiller à ne pas mettre les professionnels dans une position de « punition ultime » (« si tu ne m'écoute pas « Intel » va t'isoler dans la chambre »).

Néanmoins, il est toujours possible pour les parents de demander de l'aide aux professionnels lors de conflit avec leur enfant. Il est difficile pour le parent de voir son enfant en qui reçoit mais aussi qui donne. Il lui est demandé de prendre du recul, avant de réagir émotionnellement.

Comme en toute collectivité, les rapports humains sont faits de sentiments variés qui s'expriment de façon plus ou moins appropriées.

14- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Le jardin :

* lieu clôturé donnant sur la rue équipé d'un sol souple
* lieu de vie des enfants avec jeux adaptés
* possibilité de prendre les repas dehors
* plantations jardinage avec les enfants

L'entrée (espace d'accueil) :

-lieu de séparation entre l'enfant et son parent.

-lieu de transmissions (orales, écrites, casiers, etc.)

-affichage d'informations fixes et ponctuelles.

Pièce de vie coins fixes :

* bibliothèque
* repas des grands
* structure motrice
* coin peinture avec dépose de deux tables à roulettes (repas des petits)
* porte-doudou
* tableau de transmissions
* coin miroir

Pièce de vie espaces modulables :

* dînette, cuisine
* pause détente
* repas des petits
* activités dirigées (pâte à modeler, semoule, ...)
* coin poupée * nid (espace bébés)

La cuisine :

* préparation des plateaux
* élaboration des repas
* lieu d'échange entre la cuisinière et les parents
* visibilité pour les enfants du travail effectué par la cuisinière
* lieu de stockage des denrées alimentaires

La salle de bain :

* deux toilettes séparées par une cloison (intimité de l'enfant respectée)
* deux plans de change dont un équipé d'un escalier ergonomique qui favorise l'autonomie de l'enfant ; ainsi que la relation individualisée entre l'adulte et l'enfant

*** coin des soins (change et pharmacie)**

* casiers des enfants (vêtements de rechange, pyjama, affaires personnelles)
* lavabo équipé de deux robinets d'eau tiède (lavage des mains et jeu d'eau)
* lieu de stockage des produits de toilettes

La chambre des petits :

* quatre lits doubles
* un lit simple qui peut servir d'endroit d'allaitement si la chambre est disponible
* endormissement individualisé (avec chants, berceuses ...)
*lever progressif

La chambre des grands :

* cinq lits doubles
* une bibliothèque, contes, berceuses qui favorisent la relaxation de l'enfant
* endormissement collectif mais personnalisé
* lever progressif

Les toilettes adultes :

* adaptées à l'accueil de personnes porteuses de handicap et équipées d'un lavabo

Coin douche :

* Armoire avec stockage des archives Le bureau, lieu de confidentialité :
* espace pour les professionnelles (réunions, travail administratif, entretiens avec les parents)

La buanderie :

* stockage du linge
* lave linge et sèche linge

15- EVENEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année, les anniversaires des grands sont fêtés, si les parents le souhaitent avec tous les enfants. (gâteaux, bonbons, boissons et ballons.) Un petit cadeau pourra être offert à l'enfant à cette occasion.

Chaque fin d'année civile, un déjeuner de Noël est organisé pour les enfants et les professionnels, suivi d'un goûter où tous les parents sont conviés. A cette occasion, un petit cadeau est offert à chaque enfant.

En début d'année, un dimanche après-midi, une galette des rois est organisée. Les parents de l'année précédente y sont invités avec leurs enfants. L'ensemble de l'équipe éducative peut y participer.

En fin d'année, un pique-nique est organisé (par les pros et les parents de la commission pédagogique), un midi en semaine avec toute l'équipe, les parents et les enfants. C'est l'occasion de se dire au revoir comme il se doit après une année passée ensemble. La dernière semaine, un goûter est organisé pour dire au revoir aux enfants, et plus particulièrement aux grands, qui vont aller à l'école maternelle après les vacances scolaires.

Il est prévu en début d'année, deux journées pédagogiques, lors desquelles la crèche est fermée. Ces moments permettent à l'équipe éducative de réfléchir sur leurs pratiques et d'échanger sur les difficultés rencontrées, dans le but d'approfondir leur travail auprès des enfants.

LES PARTENARIATS

La crèche travaille tout au long de l'année avec différents partenaires.

La référente santé et d'accueil inclusif (RSAI):

Assure les visites d'admissions et contrôle les dossiers médicaux. Participe à certaines réunions. Elle a un rôle de surveillance et de conseil. Cependant, elle ne consulte pas à la crèche de façon privée.

La société de nettoyage :

Elle vient chaque jour à la fermeture de la crèche et effectue le ménage complet des salles de vie, de repos, etc….

La bibliothèque :

Une fois par mois, les enfants du groupe des grands peuvent profiter de la bibliothèque et emprunter livres et cd.

Le jardin partagé :

Une petite parcelle de terre est mise à la disposition de la crèche pour permettre aux enfants de découvrir les joies du jardinage.

La boulangerie :

Chaque jour, le pain est acheté pour le repas de la crèche. Il possible aussi certaines fois, de venir la visiter avec le groupe des grands.

Biocoop :

Depuis la mise en place de l'alimentation biologique à la crèche, un partenariat a été mis en place entre ce fournisseur et les pieds tendres. La crèche, peut aussi, ponctuellement faire appel à certains intervenants extérieurs pour agrémenter la vie de la collectivité.

Naturalia :

Pour quelques courses de dernières minutes.

Les Colis Du Boucher :

Commande de viande hebdomadaire.

FIN.